



ENQUÊTES DE
SATISFACTION
ET D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

Rapport DROM La Réunion



OBSERVATOIRE
AKTO

Campagne
d'enquêtes
2024/2025

Résultats des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle

Campagne 2024/2025

Depuis 2021, AKTO pilote des enquêtes de satisfaction et d'insertion professionnelle à 6 mois et à 12 mois pour toutes les régions administratives, DROM-COM inclus. Ces enquêtes ciblent les bénéficiaires d'un Contrat d'Apprentissage (CA), d'un Contrat de Développement Professionnel Intérimaire (CDPI), d'un Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire (CIPI), d'un Contrat de Professionnalisation (CPRO) et d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

577

personnes uniques ont répondu aux enquêtes (487) pour La Réunion. Elles ont bénéficié soit d'un CA, soit d'un CDPI, soit d'un CIPI, soit d'un CPRO.

Le CDPI et le CIPI sont des dispositifs conventionnels gérés par AKTO et financés par le FPETT.



Ce document présente les résultats des bénéficiaires d'un CA, d'un CDPI, d'un CIPI ou d'un CPRO. Les chiffres-clés du CA sont présentés séparément en annexes.

OBJECTIFS PRINCIPAUX



Evaluer la capacité des branches professionnelles à **sécuriser les parcours professionnels** des bénéficiaires de formation



Evaluer la pertinence des financements consentis



Evaluer la pertinence et la qualité de l'offre de formation mobilisée



Identifier des actions correctrices sur les points faibles mis en lumière

(i) Les scores entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

Sommaire



1

CA-CDPI-CIPI-CPRO

Contrat Apprentissage

**Contrat Développement
Professionnel Intérimaire**

**Contrat Insertion
Professionnelle Intérimaire**

Contrat Professionnalisation

Page 4



2

**Méthodologie
& Glossaire**

Page 12



3

Annexes

Focus CA – Page 16

Page 15

A background image showing a meeting around a wooden table. A person's hand is pointing at a 'Business Chart - Visual' which includes a line graph and a bar chart. Another person's hands are clasped nearby. A laptop and a notebook are also on the table.

1

CA-CDPI-CIPI-CPRO

Contrat Apprentissage

Contrat Développement Professionnel Intérimaire

Contrat Insertion Professionnelle Intérimaire

Contrat Professionnalisation

AKTO

Le CDPI et le CIPI sont des dispositifs conventionnels
gérés par AKTO et financés par le FPETT.



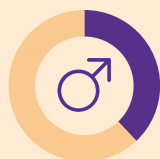
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

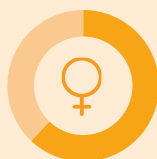
Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

577

Profil-type



38%
Masculin



62%
Féminin

25 ans
d'âge moyen

22%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation
(CA/CPRO
uniquement)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation



74%
En emploi



Au cours des 12 mois
suivant la formation



74%
En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



59%

continuent de travailler pour
l'entreprise d'accueil de leur
formation (CA/CPRO uniquement)



71%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation
(CA/CPRO uniquement)



83%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation (CA/CPRO uniquement)



67%

travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



69%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



71%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*



Intérêt porté
au travail



Trouver un
travail



Conditions
de travail



Rémunération

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

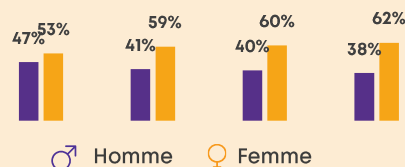
Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes

610 460 485 577

Profil-type



Âge moyen

23 ans 24 ans 25 ans 25 ans

Niveau infra-bac avant la formation (CA/CPRO uniquement)

41% 30% 28% 22%

INSERTION PROFESSIONNELLE

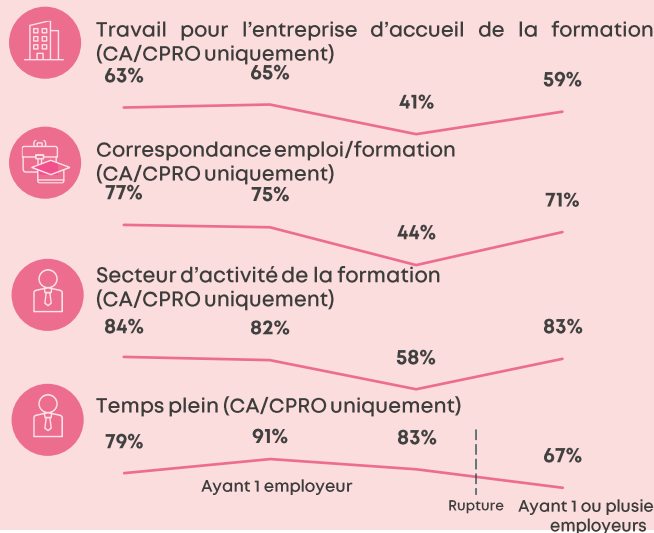
Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation
72% 66% 61% 74%

Au cours des 12 mois suivant la formation
79% 82% 74% 74%

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



PERCEPTION DE LA FORMATION

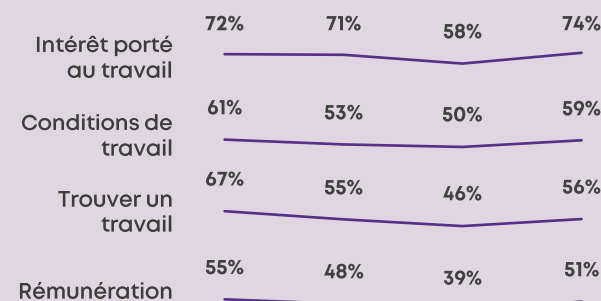
Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation

85% 81% 76% 69%

Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche

80% 83% 75% 71%

Impacts positifs perçus à 6 mois*

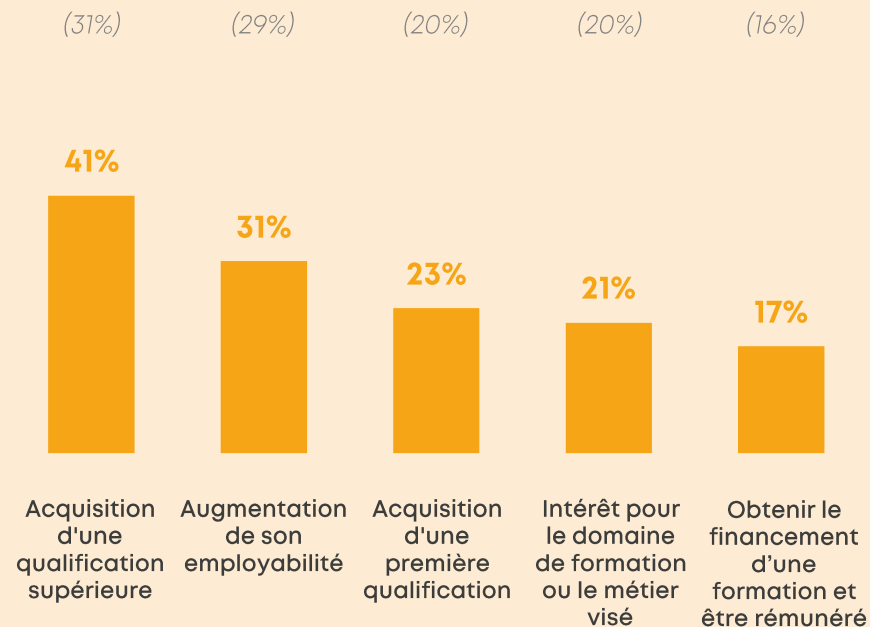


(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

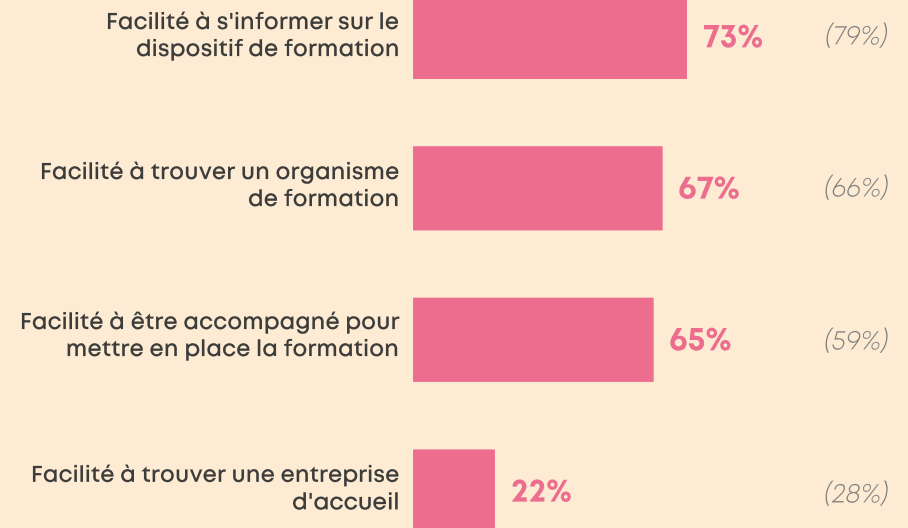
RAISONS MOTIVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

TOP 5



Comme l'année précédente, les personnes engagées dans un parcours de formation citent l'acquisition d'une qualification supérieure comme raison d'entrée principale en formation, à 41% cette année. L'augmentation de l'employabilité est citée ensuite, à 31%.

MISE EN PLACE DE LA FORMATION



Les bénéficiaires n'ont pas exprimé de difficultés majeures pour s'informer sur le dispositif de formation, trouver un organisme de formation ou être accompagnés pour mettre en place leur formation. En revanche, trouver une entreprise d'accueil reste toujours très difficile (et plus encore cette année).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

ACCOMPAGNEMENT DURANT LA FORMATION

NIVEAU ET UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

EN ORGANISME DE FORMATION

**73%**

Accompagnement

(75%)

**78%**

Utilité

(82%)

EN ENTREPRISE D'ACCUEIL

**64%**

Accompagnement

(66%)

**84%**

Utilité

(83%)

Le taux d'accompagnement en entreprise d'accueil est inférieur à celui observé en organisme de formation, à des niveaux en légère baisse par rapport à l'année précédente. L'utilité de ces accompagnements reste avérée.

ASSIDUITE DURANT LA FORMATION

**Assiduité****66%**

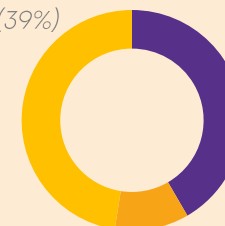
(71%)

66% des bénéficiaires interrogés ont suivi leur formation jusqu'au bout. Un score en nette baisse par rapport à celui de l'année précédente (71%).

OBTENTION DU DIPLÔME/DE LA CERTIFICATION

Non
48%
(39%)

Partiellement
11%
(13%)

**En totalité****42%**

(48%)

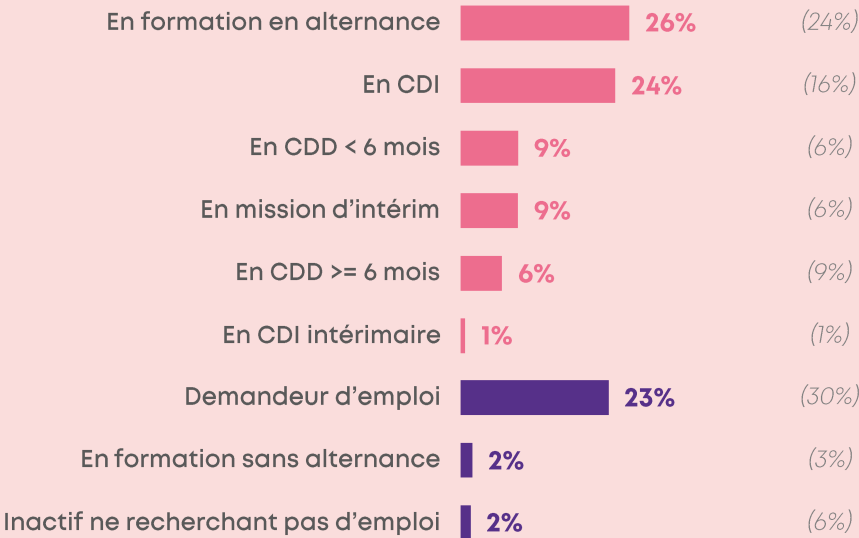
53% des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme ou leur certification soit totalement, soit partiellement. Un niveau en nette baisse par rapport à celui de l'année précédente (61%).

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION

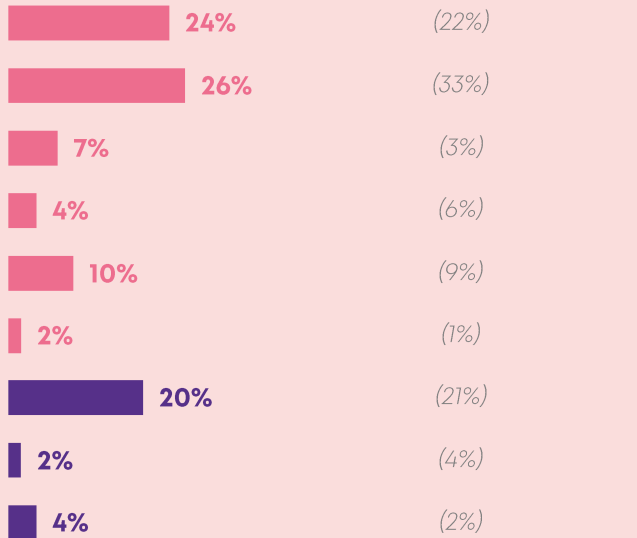
AU COURS DES 6 MOIS SUIVANT LA FORMATION

74% des personnes insérées dans l'emploi (61%)



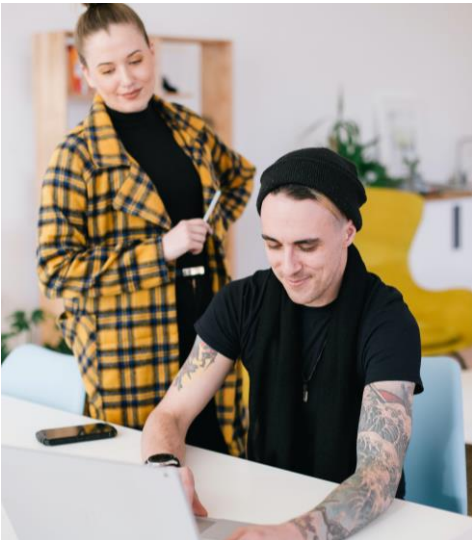
AU COURS DES 12 MOIS SUIVANT LA FORMATION

74% des personnes insérées dans l'emploi (74%)



Le taux d'insertion professionnelle au cours des 6 mois suivant la formation est de 74%, nettement supérieur à celui de l'année précédente (61%). Au cours des 12 mois suivant la formation, ce taux reste stable, identique à celui de l'année précédente. Entre ces deux périodes, la situation des bénéficiaires reste assez stable. On relèvera toutefois une légère augmentation de la proportion de signataires d'un CDD >= 6 mois conjuguée à une diminution de celle des personnes en mission d'intérim. Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées dans le calcul du taux d'emploi.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)



SATISFACTION EXPRIMÉE À L'ÉGARD DE LA FORMATION

AU SEIN DE L'ORGANISME DE FORMATION

Professionalisme des formateurs		83%	(79%)
Disponibilité des formateurs		76%	(85%)
Contenu de la formation		76%	(74%)
Supports de formation		76%	(72%)
Locaux		74%	(76%)
Equipements mis à disposition		73%	(76%)
Qualité du suivi individuel		70%	(68%)
<u>Organisme de formation, en général</u>		73%	(70%)

AU SEIN DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL

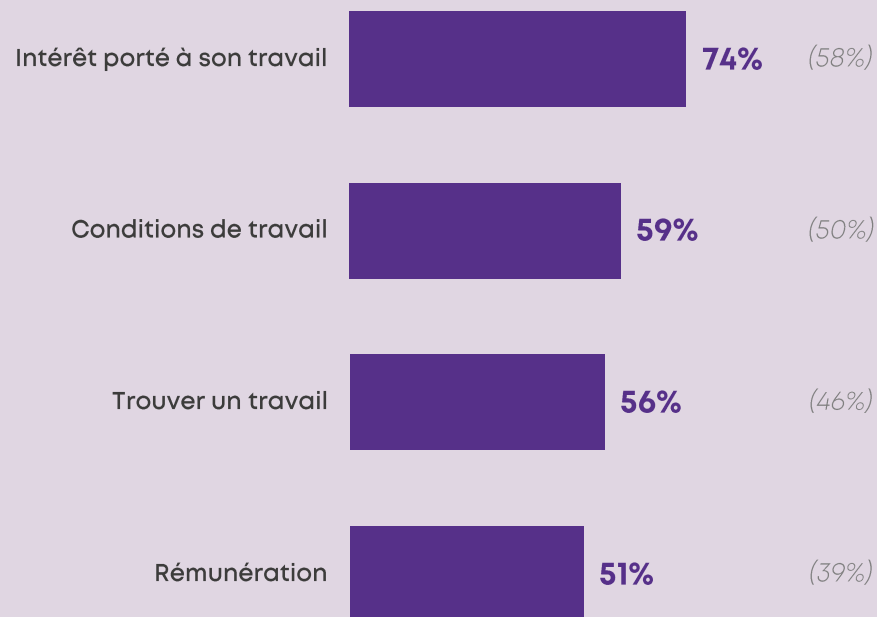
Professionalisme du référent		69%	(66%)
Disponibilité du référent		67%	(68%)
Possibilité de mettre en pratique les acquis de la formation		59%	(69%)
<u>Entreprise d'accueil, en général</u>		69%	(68%)

De manière générale, les bénéficiaires se déclarent bien plus satisfaits de l'organisme de formation que de l'entreprise d'accueil. Dans le détail, les évaluations les plus favorables concernent le professionnalisme et la disponibilité des formateurs en organisme de formation et des référents en entreprise d'accueil.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

IMPACTS DE LA FORMATION

DES IMPACTS TRÈS POSITIFS SUR LA VIE PROFESSIONNELLE*



La formation a principalement produit des effets positifs sur la vie professionnelle des personnes 6 mois après leur formation, notamment sur l'intérêt qu'elles portent à leur travail. Les impacts positifs sont davantage perçus cette année.

UTILITÉ PERÇUE DE LA FORMATION

UNE UTILITÉ AVÉRÉE DE LA FORMATION



69%
(76%)

estiment avoir atteint leurs objectifs à l'issue de leur formation, un score en net recul par rapport à celui de l'année précédente.



71%
(75%)

des personnes se disent prêtes à recommander leur formation à un proche, un score en recul par rapport à celui de l'année précédente.

(i) Les scores indiqués entre parenthèses sont issus de la campagne d'enquêtes précédente (2023/2024)

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

2

MÉTHODOLOGIE & GLOSSAIRE

Méthodologie

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES

Les enquêtes sont administrées chaque mois par e-mail et/ou par téléphone au cours du mois, du 7ème mois et du 13ème mois suivant la fin de la formation.

Dans le cadre de la campagne d'enquêtes 2024/2025, les interrogations ont été réalisées entre septembre 2024 et août 2025, couvrant les périodes de sorties de formation suivantes :

- 2024S2 et 2025S1 pour le volet satisfaction ;
- 2024 pour le volet insertion professionnelle à 6 mois ;
- 2023S2 et 2024S1 pour le volet insertion professionnelle à 12 mois.

Toutes régions administratives confondues, 7 622 réponses ont été collectées sur le volet satisfaction, 8 250 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 8 162 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois. Pour obtenir ces réponses, environ 400 000 mails d'invitation ont été envoyés et plus de 67 000 tentatives d'appels téléphoniques ont été effectuées, représentant un total de 1 300H de conversation.

Concernant La Réunion, 216 réponses ont été obtenues sur le volet satisfaction, 243 sur le volet insertion professionnelle à 6 mois et 218 sur le volet insertion professionnelle à 12 mois.

L'administration des questionnaires et la collecte des données ont été assurées par BVA, l'exploitation et la valorisation de ces données par le Pôle Observatoire d'AKTO.

NOMBRE RÉEL DE PERSONNES INTERROGÉES

Dans la section des chiffres-clés de ce rapport, nous présentons les données brutes concernant les participants aux enquêtes. Cela inclut le nombre exact de répondants ainsi que leurs caractéristiques sociodémographiques, sans aucune modification statistique. Cette présentation offre un aperçu authentique de la composition des groupes ayant participé aux 3 enquêtes.

Pour le reste du document, en revanche, les données ont été ajustées statistiquement. Ce processus de pondération a été appliqué pour garantir que les résultats soient représentatifs de la population étudiée, corrigeant ainsi les éventuels biais d'échantillonnage.

REDRESSEMENT STATISTIQUE

Initialement, tous les participants à une enquête sont considérés comme ayant une importance égale. Cependant, cette approche s'avère inadéquate lorsqu'on cherche à tirer des conclusions représentatives de l'ensemble de la population.

Pour remédier à cette situation, un système de pondération a été mis en place. Chaque répondant s'est vu attribuer un nouveau coefficient de pondération, prenant en compte 3 critères spécifiques : la branche professionnelle qui a financé sa formation, la région de l'entreprise prescriptrice de sa formation et le dispositif de formation dans lequel il s'est engagé.

Cette méthode de pondération ajustée permet d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population globale.

Les données présentées dans ce rapport ont été soumises à ce processus de redressement statistique, offrant ainsi une image plus fidèle et équilibrée de la réalité étudiée.

Glossaire

CA – CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail en alternance destiné aux jeunes de 16 à 29 ans, permettant d'acquérir une qualification professionnelle reconnue par un diplôme ou un titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Il combine des périodes de formation théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et pratique en entreprise, sous la supervision d'un maître d'apprentissage. Ce contrat peut être à durée déterminée (6 mois à 3 ans) ou indéterminée, débutant par une période d'apprentissage. L'apprenti perçoit une rémunération calculée en pourcentage du SMIC, variant selon son âge et l'année de formation.

CDPI – CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL INTÉIMAIRE

Le CDPI s'adresse principalement aux intérimaires souhaitant développer leurs compétences dans le cadre d'une mission temporaire. Il offre une formation sur mesure pour répondre aux exigences spécifiques des postes occupés, augmentant ainsi les chances de pérennisation de l'emploi après la mission intérimaire. Le CDPI est un dispositif conventionnel géré par AKTO et financé par le FPETT.

CIPI – CONTRAT D'INSERTION PROFESSIONNELLE INTÉIMAIRE

Le CIPI est un dispositif destiné aux intérimaires visant à faciliter leur insertion professionnelle durable. Il combine des périodes de formation théorique et pratique adaptées aux besoins spécifiques des entreprises utilisatrices. Ce contrat permet aux intérimaires d'acquérir les compétences nécessaires pour occuper un emploi durable tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Le CIPI est un dispositif conventionnel géré par AKTO et financé par le FPETT.

CPRO – CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat en alternance visant à faciliter l'insertion professionnelle par l'acquisition d'une qualification reconnue. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Ce contrat peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée, avec une formation théorique dispensée par un organisme extérieur et une formation pratique au sein de l'entreprise. La durée de la formation est généralement comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être étendue jusqu'à 24 mois pour certains publics ou qualifications.

3

ANNEXES

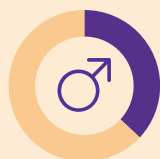
Chiffres-clés

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à
au moins 1 des 3 enquêtes

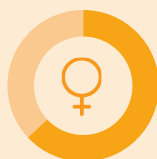
444

Profil-type



37%

Masculin



63%

Féminin

23 ans
d'âge moyen

21%
ayant un
niveau infra-
bac avant la
formation

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois
suivant la formation

Au cours des 12 mois
suivant la formation



75%

En emploi

Les personnes poursuivant leur formation par un
contrat en alternance sont comptabilisées



73%

En emploi

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après
la formation (contrats en alternance exclus)



60%

travaillent toujours pour l'entreprise
d'accueil de leur formation



69%

estiment que leur emploi
correspond à leur formation



81%

travaillent dans le même secteur
d'activité que celui de leur
formation



65%

travaillent à temps plein

PERCEPTION DE LA FORMATION



67%

estiment avoir atteint les
objectifs qu'ils s'étaient fixés en
début de formation



69%

se disent prêts à recommander
leur formation à un proche

Impacts positifs perçus à 6 mois*

74%

Intérêt porté
au travail

54%

Trouver un
travail

59%

Conditions
de travail

50%

Rémunération

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

Chiffres-clés – Evolutions sur 4 ans

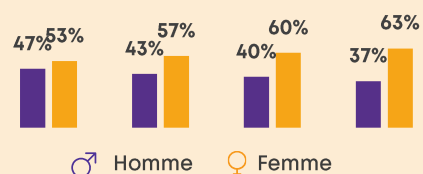
Situation comparative sur 4 ans, à partir des résultats des campagnes d'enquêtes 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025

RÉPONDANTS RÉELS

Nombre de répondants à au moins 1 des 3 enquêtes

281 310 383 444

Profil-type



Âge moyen

21 ans 22 ans 23 ans 23 ans

Niveau infra-bac avant la formation

39% 30% 28% 21%

INSERTION PROFESSIONNELLE

Proportion de personnes en emploi

Au cours des 6 mois suivant la formation

69% 61% 58% 75%

Au cours des 12 mois suivant la formation

73% 82% 73% 73%

Les personnes poursuivant leur formation par un contrat en alternance sont comptabilisées

Des personnes en emploi uniquement, 6 mois après la formation (contrats en alternance exclus)



Travail pour l'entreprise d'accueil de la formation

59% 67% 33% 60%



Correspondance emploi/formation

89% 79% 37% 69%



Secteur d'activité de la formation

91% 86% 51% 81%



Temps plein

94% 93% 80% 65%

Ayant 1 employeur

Ayant 1 ou plusieurs employeurs

Rupture

PERCEPTION DE LA FORMATION



Personnes estimant avoir atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés en début de formation

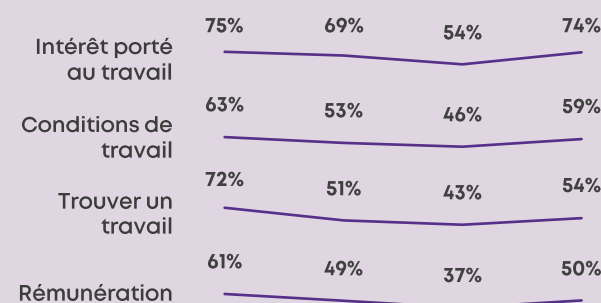
86% 81% 75% 67%



Personnes prêtes à recommander leur formation à un proche

83% 84% 75% 69%

Impacts positifs perçus à 6 mois*



(i) Sens de lecture - De gauche à droite : 2021/2022, 2022/2023, 2023/2024, 2024/2025

*Les impacts sont généralement neutres quand ils ne sont pas positifs

AKTO
Secrétariat Général
Pôle Observatoire